

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 4 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre mars à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 25 février 2021

Membres en exercice: 19

Présents : Mesdames et Messieurs Daniel BUOSI, Pascal CASSIAU, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Joëlle LAGOUARDETTE, Sébastien LARRERE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : Madame Maryse DUPRAT (ayant donné pouvoir à Alain GARBAY), Monsieur Guillaume BESSELLERE (ayant donné pouvoir à Pascal CASSIAU).

Dominique LAFOURCADE est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures trente-cinq minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 18 février 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

Délibération 2021-03-04-01/09 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Forêt de Gert

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-02/10 – Approbation du compte administratif 2020 budget Forêt de Gert

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€
Section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€

Délibération 2021-03-04-03/11 – Affectation du résultat 2020 budget Forêt de Gert

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décide de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 0.00€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 0.00€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : 0.00€

Il est décidé de traiter les délibérations 07/15, 08/16 et 09/17 dès à présent, puis de reprendre la chronologie prévue.

Arrivée de Guillaume BESSELLERE à 20h40.

Délibération 2021-03-04-07/15 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Pont du Bos

Après présentation des comptes, à 18 POUR et 1 ABSENTATION (Guillaume BESSELLERE), le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-08/16 – Approbation du compte administratif 2020 budget Pont du Bos

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A 18 POUR et 1 ABSENTATION (Guillaume BESSELLERE), le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	+ 89 558.44€	- 90 215.44€	0.00€	- 657.00€
Section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€

Délibération 2021-03-04-09/17 – Affectation du résultat 2020 budget Pont du Bos

A 18 POUR et 1 ABSENTATION (Guillaume BESSELLERE), les membres du conseil municipal décide de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 0.00€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 0.00€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : -90 215.44€ (soit -657.00€ en cumulé)

Délibération 2021-03-04-04/12 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Photovoltaïque

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-05/13 – Approbation du compte administratif 2020 budget Photovoltaïque

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	+ 15 617.31€	- 24 986.99€	0.00€	- 9 369.68€
Section de fonctionnement	+ 30 704.31€	+ 4 063.20€	0.00€	+ 34 767.51€

Délibération 2021-03-04-06/14 – Affectation du résultat 2020 budget Photovoltaïque

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décide de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 9 369.68€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 25 397.83€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : 24 986.99€ (soit – 9 369.68€ en cumulé).

Délibération 2021-03-04-10/18 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Poursicam

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-11/19 – Approbation du compte administratif 2020 budget Poursicam

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	+ 95 523.13€	- 1 984.72€	0.00€	+ 93 538.41€
Section de fonctionnement	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€

Délibération 2021-03-04-12/20 – Affectation du résultat 2020 budget Poursicam

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décide de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 0.00€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 0.00€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement pour : -1 984.72€ (soit +95 538.41€ en cumulé).

Délibération 2021-03-04-13/21 – Approbation du compte de gestion 2020 budget Commune

Après présentation des comptes, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion établi par le receveur municipal et constate la stricte concordance avec le compte administratif.

Délibération 2021-03-04-14/22 – Approbation du compte administratif 2020 budget Commune

Le maire s'étant retiré, M. Alain GARBAY préside la séance et porte à la connaissance du conseil le compte administratif 2020. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif et constate les résultats suivants :

	Report année antérieure	Solde d'exécution	Restes à réaliser	Résultats cumulés
Section d'investissement	- 140 206.19€	+ 321 981.94€	- 691 441.00€	- 509 665.25€
Section de fonctionnement	+ 161 235.32€	+ 449 514.01€	0.00€	+ 610 749.33€

Délibération 2021-03-04-15/23 – Affectation du résultat 2020 budget Commune

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décide de l'affectation du résultat d'exploitation de la manière suivante :

- Compte 1068/Excédent de fonctionnement capitalisé : 509 665.25€
- Ligne R002/Excédent de fonctionnement reporté : 101 084.08€

et la reprise du résultat d'investissement 2020 en section d'investissement corrigé des restes à réalisés, pour : - 369 459.06€ (soit -509 665.25€ en cumulé).

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- Commission communication : quelle périodicité a été retenue pour le bulletin ? Véronique GUILHORRE indique qu'il avait été acté 2 parutions annuelles en commission, mais visiblement cela n'avait pas été rapporté en séance du conseil municipal. Il est décidé de faire 3 parutions annuelles, et de montrer à cette occasion le travail effectué et réaliser une présentation des élus. Des photographies individuelles seront prises. Prochaine réunion de la commission communication le lundi 22 mars à 20h00.

Hélène TORTIGUE :

- Commission personnel/école : une bonne séance de travail a été menée avec la finalisation des projets Lignes Directrices de Gestion, refonte du RIFSEEP, astreintes, dotations en vêtements de travail (sécurité, visibilité, harmonisation), flocage des véhicules de la commune. Le PEDT reste à finaliser (en cours), prochaine réunion le vendredi 19 mars à 20h00 à la garderie, en présence de Myriam SEVELIN.
- CCAS : rencontre avec un collectif de pomaréziens pour la mise en place de visites pour les personnes isolées : recensement et organisation en cours.

Ludovic NOUGARO

- Lotissements Poursicam et Pont du Bos : habitants qui commencent à emménager, il convient d'envisager une avancée dans la voirie à 80% (bordures et couche de gravier) pour une sécurisation et un meilleur aspect visuel. Il restera à réaliser l'enrobé un peu plus tard.

Alain GARBAY :

- Appel auprès des responsables de commissions : merci de nous faire passer les devis pour la préparation du budget.
- Prochaine réunion de la commission finances le mardi 6 avril à 20h00.
- Bornes incendies : un devis a été demandé à la SOGEDO pour remise en état.

Véronique GUILHORRE :

- Questionnement au sujet de la construction du stand de tir concernant les réseaux d'alimentation : il sera autonome (tel qu'annoncé dans le projet).

La séance est levée à vingt-deux heures et quinze minutes.

BESSELLERE Guillaume	BUOSI Daniel	CASSIAU Pascal	CHARMAN Maxime
DUPOUY Colette	DUPRAT Maryse	GARBAY Alain	GUILHORRE Véronique
LAFOURCADE Dominique	LAGOUARDETTE Joëlle	LARRERE Sébastien	MARTINEZ Oriol
MROZINSKI Laurent	NEL Caroline	NOUGARO Ludovic	SABATHIÉ Sandrine
SAINT-JEAN Valérie	TACHOIRES Geneviève	TORTIGUE Hélène	